

À adresser à Direct Securities :
Par mail à psi@boursedirect.fr

 **Ce bordereau ne peut nous être transmis par le CIF.**

Compte titres N° 508TI _____ EUR

PERSONNE PHYSIQUE - TITULAIRE 1

Madame Monsieur

NOM _____

Prénom(s) _____

PERSONNE PHYSIQUE - TITULAIRE 2

Madame Monsieur

NOM _____

Prénom(s) _____

IDENTITÉ DE LA PERSONNE MORALE

DÉNOMINATION ou Raison sociale _____

Forme juridique _____ Numéro RCS/SIREN (9 chiffres) _____

Numéro LEI _____

Nom du signataire _____ Fonction du signataire _____

ORDRE

S / R ⁽¹⁾	Code ISIN (obligatoire) ⁽²⁾	Nom	Nombre de parts	Montant brut en Euros

Vous devez disposer des fonds sur votre compte Direct Securities au moment de la transmission de l'ordre.

(1) S : souscription (achat) et R : rachat (vente) d'un EMTN ou d'un produit structuré.

(2) La saisie de l'ordre se fait à partir du code isin et non pas du nom du support.

Toute demande de dérogation aux conditions tarifaires entraîne un délai complémentaire de traitement de l'opération.

AVERTISSEMENTS

Cet instrument financier complexe est une unité de compte. Sa valeur, qui reflète la valeur des actifs sous jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

Risque de non garantie en capital à l'échéance et à tout instant en cas de sortie anticipée (rachat, décès, arbitrage) : le produit ne comporte pas de protection du capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi.

Risque de liquidité : pour certains produits, il n'existe pas de marché liquide sur lequel ces produits peuvent être facilement négociés, ce qui peut avoir un impact négatif non négligeable sur le prix auquel ces produits pourront être revendus. Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide.

Risques de volatilité : jusqu'à la date d'échéance du produit, la valeur de marché de ce produit peut faire l'objet d'une importante volatilité en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêts. Dans certaines circonstances, la valeur de marché du produit peut être substantiellement inférieure au montant initialement investi.

Risques de défaut de l'Emetteur ou du Garant : dans l'hypothèse où des sommes sont dues par l'Emetteur (ou toute entité venant aux droits dudit Emetteur) en sa qualité de contrepartie, d'Emetteur de titres, de Banque dépositaire ou de Garant, les investisseurs sont exposés à un risque de crédit sur ledit Emetteur (ou sur l'entité venant aux droits de cet Emetteur).

Direct Securities se rémunère via une commission sur une base de 0.08% HT du montant de l'ordre brut avec un minimum HT de 40€ et un maximum HT de 800€

Le Client déclare que son Conseiller, qui n'est pas Direct Securities, s'est assuré de l'adéquation de(s) l'ordre(s) mentionné(s) ci-dessus par rapport à la connaissance et l'expérience de son Client en matière de produits financiers ainsi que de sa situation financière, de ses objectifs d'investissement et de son profil de risque. Il reconnaît également que son Conseiller lui a fourni une prestation de conseil en investissements financiers préalablement à la réalisation de l'opération. Le Conseiller est responsable du contrôle de l'adéquation de l'opération à la situation patrimoniale, aux objectifs d'investissement et au profil de risque de son client.

Direct Securities a pour rôle exclusif de s'assurer de la bonne exécution des ordres et de la conservation des avoirs inscrits en compte. Le Client est averti que Direct Securities s'assure du caractère approprié d'un ordre de bourse à la connaissance et l'expérience en matière d'investissements financiers du Client uniquement lorsque celui-ci concerne la souscription de produits financiers complexes.

Le Client est néanmoins invité à signaler à Direct Securities et son Conseiller tout changement de sa situation pouvant avoir un impact sur son profil investisseur.

Par la présente, le client reconnaît avoir reçu, pris connaissance et compris les termes du KID constituant la notice d'information de l'instrument financier mis à disposition par le Conseiller.

Afin d'évaluer le caractère approprié de cet(ces) ordre(s) sur un(plusieurs) produit(s) complexe(s), nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

1. Avez-vous déjà souscrit des produits complexes avec un mécanisme de remboursement anticipé automatique et dont la performance est indexée sur un indice de référence ? Aucun 1 + de 1
2. A l'échéance finale, en cas de baisse de l'indice de référence supérieure à un seuil déterminé par l'émetteur, l'investisseur subit-il une perte en capital ? Oui Non Je ne sais pas
3. La date d'échéance d'un produit complexe est-elle connue à l'avance ? Oui Non Je ne sais pas
4. Le produit complexe présente-t-il un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance ? Oui Non Je ne sais pas
5. Le remboursement d'un produit complexe est-il lié à l'évolution d'un indice de référence ? Oui Non Parfois

SIGNATURE(S)**Conseiller en investissement financier (CIF)**

« Je reconnais avoir émis une recommandation personnalisée à mon client et l'avoir préalablement mis en garde s'il décide d'investir au-delà du montant préconisé. »

NOM _____

Code _____

Cachet et/ou Signature**Titulaire**

Fait à _____

Le _____

Signature**Titulaire**

Fait à _____

Le _____

Signature